

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s.-6a. PAR ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION. }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

Québec, LUNDI, 20 Novembre. 1848.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Ma fille sera duchesse.

Vers les premières années du siècle dernier, une petite scène d'intérieur, originale par la composition de ses personnages, bizarre par le sujet dont il était question, se passait entre les quatre murailles de la salle d'un vieux château breton, étonné sans doute d'héberger, à titre de propriétaire et d'hôte accidentel, au lieu de hauts et puissants seigneurs, de simples commerçants retirés des affaires, dont tout le blason consistait en excellentes valeurs gagnées, honorablement du reste, dans cette usine si riche et si féconde en productions admirables de la vieille industrie française.

Les panneaux, décorés d'antiques peintures, conservaient encore les traces de leur vieille et glorieuse destination. On voyait que la grande et véritable noblesse avait passé par là.

Deux hommes d'un âge raisonnable, et assis l'un près de l'autre, se livraient depuis près d'une heure à une conversation des plus animées et que l'entêtement des deux parties menaçait de rendre interminable.

— Mon frère, je n'aurais jamais soupçonné cela de vous. — Pourquoi pas, mon frère, s'il vous plaît ?

D'abord, parce que je vous croyais père tendre.

— C'était me rendre justice.

Ensuite parce que je ne vous croyais point un extravagant. — C'est m'injurier en pure perte. Il m'est prouvé que j'ai raison, et vos invectives ne me prouveront pas que j'ai tort. D'ailleurs, à tort ou à raison, j'ai pris mon parti ; et vous savez si j'ai du caractère !

— Je sais que vous avez de l'entêtement, que vous en avez toujours eu. — Oui ; par exemple, celui de vouloir faire ma fortune... que j'ai faite...

— Par hasard, comme on fait tout en ce monde... mais les heureux se proclament les habiles. — La rue des Lombards est là pour attester...

— Les grands talents et surtout le grand caractère que vous avez déployés dans votre commerce de droguerie, n'est-il pas vrai ?... A la bonne heure. Il ne m'appartient pas de contester le témoignage de la rue des Lombards... mais, quant à votre refus de marier votre fille unique au fils unique de notre sœur, il m'est bien permis, je pense, de protester hautement...

— Certes, Robert, cela vous est on ne peut pas plus permis... comme à moi de persister inébranlablement.

— Jean, écoutez, de grâce. Vous voilà retiré des affaires avec trente mille livres de rente ; je vous en fais mon compliment bien sincère mais notre neveu Gustave sera plus riche que vous à la mort de Mme Vernier notre sœur ; et, depuis votre veuvage, Mme Vernier, veuve elle-

lui donne ; mais, le lendemain, elle considère la position que lui donne cet époux. Alors, plus ladite position est brillante, plus la dite fille s'attache à lui ; et, plus elle s'attache à lui, plus elle est heureuse ; cela va sans dire,

— Allons, allons, n'essayez point, croyez-moi, de me faire prendre le change. Je ne reconnaitrai jamais les suggestions égoïstes d'un ridicule, d'un pitoyable orgueil. Vous voulez pour gendre un homme de qualité ; Vous voulez qu'on appelle votre fille madame la comtesse, madame la marquise, et, si faire se peut, madame la duchesse, voilà tout... Non, non, Monsieur Jean-Christophe Gerboulé, ancien syndic des droguistes de Paris, non, ce n'est point le rôle d'un bon père que vous jouez en cette circonstance : vous jouez le rôle du bourgeois-gentilhomme.

— Bien ! continuez, ne vous gênez pas. J'ai l'épiderme peu sensible.

Un valet interrompit brusquement la discussion en annonçant qu'un voyageur, accompagné de deux domestiques, dont la chaise venait de verser à deux pas du château, demandait l'hospitalité pour le temps nécessaire à la réparation d'une roue. M. Gerboulé, s'empressant de faire droit à la requête, se précipita, suivi de Robert, au devant de l'étranger, qu'ils rencontrèrent à la porte du vestibule, et qui, après un courtois échange de gracieusetés d'usage, fut introduit dans un salon où la tante et la nièce brodaient au métier, tandis que Gustave leur faisait une lecture.

II.

Le nouveau venu se présenta d'un air à la fois plein d'aisance et de noblesse, et adressa aux deux dames un compliment aussi galant que respectueux. C'était un fort joli garçon de vingt-cinq ans à peu près. Sa taille, moyenne, souple et bien prise, semblait accuser une grande vigueur. L'esprit scintillait dans son regard, dont, au surplus, par intervalles, une expression quelque peu fauve venait comme démentir le sourire engageant.

Aux questions de M. Gerboulé, il répondit qu'il s'appelait Lefranc, qu'il était armateur au Havre, et qu'il se trouvait momentanément en tournée pour affaires commerciales.

— Ah ! le commerce, s'écria Mme Vernier, voilà une des plus belles carrières que puisse embrasser un jeune homme ! Un négociant intelligent et actif est bien autrement utile à son pays qu'un oisif et empesé gentilhomme. Mon frère et feu mon mari ont été négociants ; et j'aurais voulu que mon fils fût dans le commerce s'il n'eût préféré le barreau.

— Oui, dit M. Gerboulé avec humeur, il a voulu, lui, être avocat... et, à ce propos, je vous dirai, ma sœur, qu'il ne vous vaudrait de vous élever contre l'oisiveté prétendue de la noblesse. C'est un titre commode que celui d'avocat, un

encore, d'après la constitution militaire en vigueur de temps immémorial, leur fortune.

— Admirablement raisonné ! dit M. Gerboulé. La noblesse a les titres les plus incontestables à la reconnaissance, à la vénération de la bourgeoisie. — Or, madame, poursuivit le voyageur, ne leur permettrons-nous pas à ces pauvres gentilshommes que vous avez disgraciés, ne leur permettrons-nous pas, entre ces campagnes dans lesquelles ils affrontent à la fois et la mort et la ruine, ou bien lorsque l'âge les contraint à quitter le service, de venir chercher quelque repos au fond de leurs manoirs, souvent aussi délabrés que leur santé.

— Parbleu ! c'est bien le moins, s'écria M. Gerboulé. Ma sœur, vous n'y entendez rien.

— Au surplus, ajouta l'armateur, j'avoue mon faible pour les braves. — Et moi donc, j'en raffole, des braves. — Il est vrai, dit Lefranc, que le métier des armes eût été ma vocation. — Et moi donc ! quand j'étais petit, on ne pouvait m'empêcher de suivre le guet en marquant le pas.

— Le danger est mon élément, reprit l'étranger avec exaltation ; il me faut à tout prix des émotions violentes. — Eh ! bon Dieu ! vos yeux sont flamboyants ! remarqua M. Gerboulé... Danger... émotions violentes... par exemple, nous différons en cela, mon cher monsieur. Je ne respirerais point à l'aise dans votre élément, et j'apprécie beaucoup les émotions douces.

Tandis que la conversation continuait, Caroline dit tout bas à Gustave : — Que te semble de ce monsieur ? Je lui trouve, moi, quelque chose de bien singulier. — Et moi, répondit-il, quelque chose qui me déplaît fort. — Quoi ? voyons. — Il te regarde trop. — Il me regarde ?... Que veux-tu ?

C'est un droit qu'à la porte il reçut en entrant.

— Oui, mais dont il abuse. — Allons, ne veux-tu pas, comme notre oncle Robert, te mettre à fronder sans cesse les abus ? Cette manie en est un elle-même, jaloux. — Oh ! je n'ignore point qu'il y en a dont tes vœux appellent la réforme coquette.

Les domestiques de M. Lefranc avaient déclaré superflue l'intervention d'un charbon, se faisant fort de raccommoder la voiture en quelques heures. Mais, à la nuit, l'un d'eux vint l'avertir que leur travail ne pourrait être terminé que le lendemain ; et notre châtelain se félicita hautement d'une circonstance à laquelle il devrait de posséder plus longtemps un hôte qui s'était concilié ses sympathies par son apologie de la noblesse.

L'armateur, au moment où l'intendant allait le conduire à l'appartement qui lui avait été préparé, trouva moyen de dire furtivement à M. Gerboulé qu'il désirait

— Parlez donc.

— Cet armateur... — Eh bien ?

— Il n'est pas armateur du tout... —

Qu'est-il ?

— Officier supérieur dans les armées de sa majesté très-chrétienne... —

Après ?

— Il ne se nomme point M. Lefranc... —

Comment se nomme-t-il ?

— M. le duc de Valmabelle... — Ah !... un duc !... à merveille !... finissons... Que vient-il faire ici ? — Me demander ma fille en mariage.

— Encore mieux !... Mais il ne la connaît point... Simple que je suis !... Sans aucun doute il connaissait votre fortune, et son équipement a besoin d'être restauré. — Voilà ce qui vous trompe. Il est fort riche, et il a vu plusieurs fois Caroline à Versailles, dans la chapelle du château, où vous pouvez vous rappeler qu'en effet nous l'avons menée de temps en temps, avec des billets que lui avait procurés son cousin.

— Il faut avouer qu'il a bien travaillé là, maître Gustave !... mais, supposé que tout ce que vous a dit cet intrus soit vrai... —

Quant à son nom, à sa profession, à sa fortune, il a mis sous mes yeux des pièces que j'ai lues très-attentivement, et qui ne permettent pas le moindre doute. Quant à sa tendresse, elle est si vive, qu'obligé de rejoindre son corps d'ici à quelques jours, il voudrait que le mariage eût lieu auparavant.

— Auparavant !... et vous y consentez ?... — Eh mais...

— Vous pourriez y consentir !... sans plus amples renseignements !... — A quoi bon ?

— Sans égard pour l'état du cœur de votre fille !... — Sur ce point, vous connaissez ma manière de voir.

— Mais ces pièces qu'il a, dites-vous, mises sous vos yeux, elles peuvent être forgées... — Bah !...

— Mais cette pauvre Caroline en mourra. — Diable ! trois ou quatre faux et une mort !... votre imagination va grand train ! — Mille milliards de bombes !... Mais non, je ne veux point m'emporter... allons, allons, suffit... Qui vivra verra... Bonssoir tête sans cervelle... père sans entrailles.

Et Robert quitta brusquement M. Jean Gerboulé en haussant les épaules et en murmurant à part lui quelque bonne malédiction contre les prétentions insensées des bourgeois parvenus dont son beau-frère était bien le type le plus original et le plus parfait. M. Jean Gerboulé, lui, ne s'inquiéta pas le moins du monde de l'approbation ou du blâme dont sa conduite pouvait être l'objet. Tout entier à la nouvelle espérance dont se berçait son imagination, se voyant déjà en perspective un gendre duc et une fille duchesse, il se retira dans sa chambre, l'esprit tout plein de cette nouvelle chimère et disposé à continuer en rêve le roman qu'il venait de commencer les yeux ouverts. Il s'endormit effectivement dans la douce joie de cette pensée,

existe dans l'intérieur de l'Afrique où il est connu sous le nom d'*Alou Karn*, *Unicorne* ; c'est lui qui fournit la meilleure partie de la corne du commerce ; comme cet animal est le plus féroce de tous ceux qu'existent, il est bien juste et bien naturel de l'identifier avec le *monoceros* de Pline et des Septante, avec le *Rém* des livres saints, ce symbole de la force indomptable, — avec l'*Unicorne* ou *Licorne* des psaumes de David. D'autre part, on ne saurait nier que ce passage de Pline, en parlant de cet animal, dont le reste du corps est semblable au Cheval, n'ait donné naissance au cheval Unicorne du moyen âge, quel qu'il soit en français *Licorne*. L'*Alou Karn* est donc le type réel de la *fabuleuse Licorne*.

Voici ce que Bruce a appris en Abyssinie sur une deuxième espèce de Rhinocéros de l'Afrique Septentrionale : —

« Il n'est pas douteux, dit-il (T. v. p. 105 de la trad. franc.) que le Rhinocéros à deux cornes appartient à l'Afrique, mais on y trouve certainement aussi celui qui n'a qu'une corne, et surtout dans la partie orientale, dans le pays de l'encens et de la myrrhe, sur la côte où le cap Gardafui se prolonge dans l'Océan indien au-delà du détroit de Bab-el-Mandel-eb. Si j'en crois même ce que les habitants de ces contrées m'ont attesté, je dirais que les Rhinocéros qu'on voit dans le royaume d'Adel n'ont qu'une seule corne. Ils prétendent que cet animal est toujours unicorne dans les pays où il pleut très-peu, comme en Adel, qui, bien que dans les limites des pluies du tropique, reste exempt de ces torrents d'eau qui, pendant plusieurs mois de suite inondent l'intérieur des terres vers l'ouest. Ils soutiennent aussi que le Rhinocéros à double corne ne se trouve que dans cette partie des forêts de l'Éthiopie, habitée par les Shangallas, qui est vis-à-vis des royaumes de Tigré et de Siré. »

Ces renseignements, comme on le voit, concordent avec ceux de M. Fresnel, non-seulement quant à l'existence, dans le nord-est de l'Afrique, de deux espèces distinctes de Rhinocéros, mais encore jusqu'à un certain point quant à leur distribution géographique. Car l'un et l'autre nous disent que l'espèce unicorne s'avance beaucoup plus vers le midi que l'espèce bicorne ; aucun d'eux ne nous parle de la limite de son parcours vers ce côté, mais une troisième indication pourrait porter à la reculer bien au-delà de l'équateur et peut-être jusqu'au tropique de l'hémisphère opposé.

L'indication se trouve dans un ouvrage très-remarquable de M. Smith, sur les Vertébrés du cap de Bonne-Espérance et des pays voisins. La livraison dans laquelle se trouve le passage que nous allons reproduire avait paru un peu avant la première lettre de M. Fresnel.

« — Pendant que nous étions dans le voisinage du tropique, dit M. Smith,